



HAL
open science

Silence intérieur et machineries de la communication au xix^e siècle

Manuel Charpy

► **To cite this version:**

Manuel Charpy. Silence intérieur et machineries de la communication au xix^e siècle. Socio-anthropologie, 2020, Bruits et chuchotements, 41, pp.23-38. 10.4000/socio-anthropologie.6561 . hal-03084912

HAL Id: hal-03084912

<https://hal.science/hal-03084912>

Submitted on 21 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

41 | 2020 :

Bruits et chuchotements

Dossier : Bruits et chuchotements

Silence intérieur et machineries de la communication au XIX^e siècle

MANUEL CHARPY

p. 23-38

<https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.6561>

Résumés

Français English

Les intérieurs bourgeois deviennent au XIX^e siècle des sanctuaires frappés de silence. La distinction est sociale : aux appartements sonores des quartiers populaires répond la quiétude des beaux quartiers. Cette construction est toute matérielle comme l'indiquent les archives privées, les brevets et les manuels pratiques. Car le silence se conquiert et se défend par des dispositifs qui font système. Il s'agit de se couper des bruits venus de l'extérieur et des voisins et de contrôler les sons intérieurs. D'une part, on calfeutre portes et fenêtres, on pose des parois acoustiques et des doubles vitrages et on installe des systèmes d'interphone qui mettent la rue à distance. D'autre part, un grand soin est porté pour étouffer les bruits intérieurs. Le monde bourgeois est feutré au sens strict : pantoufles sous les pieds, thibaudes sous les tapis, sourdines sur les pianos, capitonnages aux portes des pièces intimes... Le commandement des domestiques, ces corps populaires, doit aussi se faire en silence. L'appartement est traversé de complexes systèmes. Tubes acoustiques, fils de fer, fils électriques, sonnettes puis sémaphores silencieux chorégraphient en silence la vie domestique. Le silence est bien un contrôle des corps, interdisant gesticulations, brusqueries et cacophonies. Silence et chuchotements deviennent la condition d'une intimité bourgeoise, comme si le monologue intérieur nécessitait le silence des autres.

Bourgeois interiors in the 19th century became shrines of silence. Social distinction: at the opposite of the noisy apartments in working-class districts, appartements in bourgeois district were quiet. Private archives, patents and practical manuals underline that this construction was material. Silence is won and defended by devices that created systems. They shutt off noises from outside and neighbors and controled interior sounds. On the one hand, bourgeois caulked doors and windows, installed acoustic walls and double glazing and installed intercom systems that put the street at a distance. On

the other hand, great care was taken to muffle interior noises. The bourgeois world was hushed in the strict sense: slippers under the feet, underlays under the carpets, mutes on the pianos, upholstery at the doors of rooms... The commandment of the popular bodies of the servants had also to be done in silence. The apartment was crossed by complex systems. Speaking tubes, mechanical or electric wires, bells then silent semaphores silently choreographed domestic life. Silence was a control of the bodies, prohibiting posturing, abruptness and cacophony. Silence and whispers become the condition of the bourgeois intimacy, as if the inner monologue requires the silence of others.

Entrées d'index

Mots-clés : intérieur, bourgeoisie, domestique, sémaphore, sonnette, silence, technique domestique, culture matérielle

Keywords : home, bourgeoisie, servant, semaphore, bell, silence, everyday life technique, material culture

Texte intégral

Je sais bien qu'à Paris il faut se résigner à entendre quelquefois le bruit des voisins au-dessus de sa tête ; mais on apprend ainsi par des concessions mutuelles à développer l'instinct de sociabilité qui distingue les Parisiens¹.

- ¹ L'assertion de l'ingénieur Jules Michel, en 1886, vaut pour les logements populaires. Pour la bourgeoisie, c'est toujours une « chambre sourde au bruit des voisins, de la rue, de tout² » qui prévaut. L'architecture sans ses gestes, ses odeurs, ses voix et ses objets n'est qu'une épure irréaliste. Si le plan des appartements bourgeois dit le désir d'avoir une « chambre à soi » et par là de mettre de la distance entre les individus, c'est tout un dispositif d'objets qui fabriquent l'intimité bourgeoise au xixe siècle. Dans ce cadre, le silence est central, ou tout au moins le contrôle permanent des sons à la fois de la machinerie du confort et des corps, des habitants comme des domestiques. Rien n'est plus familier en un sens qu'un appartement bourgeois du xixe siècle, tant la littérature, le théâtre ou le cinéma les exposent. Mais la qualité de leur son – de leur silence – reste difficile à entendre. À la manière des surréalistes collages de gravures du xixe siècle de Max Ernst dans *La Femme 100 têtes* (1929), il faut s'étonner de la manière dont cohabitent architectures, objets et corps. En l'espèce, tout un monde d'objets articule corps et bâtis pour façonner un espace feutré : chaussons, thibaoudes, dessous de nappes, tubes de caoutchouc et interrupteurs, murs, planchers, portes et portières insonorisés, timbres, sonnettes et cordons... Associés aux dispositifs de sécurité – alarmes, coffres-forts... –, aux rideaux qui voilent le dehors et aux serrures sur les portes, ils font l'intimité bourgeoise. Dans cet espace, des installations techniques visent à communiquer en silence et à chorégraphier en silence les gestes, et en particulier ceux des domestiques. Le xixe siècle a foi dans les objets et dans la machinerie pour guider et contraindre les conduites. À nos yeux, ces objets pris ensemble permettent de redonner chair aux manières d'habiter et de retrouver un paysage sonore, fruit d'une construction opiniâtre du silence et, à bas bruits, d'un nouveau contrôle de soi et des autres.

Un monde en sourdine

- 2 Il est des mondes feutrés où les bruits, les paroles et les gestes doivent être étouffés. Les manuels de savoir-vivre explicitent, pour la petite-bourgeoisie, la discipline quotidienne. Emmeline Raymond s'en fait la théoricienne, en 1873 :

Lorsqu'on analyse les diverses règles qui forment le code du savoir-vivre, [elles] semblent établies uniquement pour mettre une sourdine à nos passions, à nos goûts, à nos opinions, à nos sentiments. Ainsi, le bon goût nous interdit de parler trop haut, de gesticuler en parlant [...] et nous impose en toute circonstance le calme le plus complet, une sorte d'indifférence aisée³.

- 3 Les manuels de savoir-vivre détaillent : « En mangeant, ne faites jamais de bruit⁴. » La contrainte s'applique aux corps des domestiques, dont on craint l'habitus populaire. Le service doit être fait en silence, jusqu'aux chaises qu'il ne faut pas « pousser rudement⁵ ». Dufaux édicte des règles sans ambiguïté :

Les domestiques ne répondent pas aux ordres [...] ils s'inclinent en silence et sortent sans mot dire. [Le domestique] parle à voix contenue et presque basse ; il assourdit en marchant le bruit de ses pas ; plus son service est silencieux, plus il donne une idée favorable de son savoir-vivre⁶.

- 4 Il entre ici une exigence de distinction sociale : « Ne parlez pas très bas, note Dufaux s'adressant aux maîtres de maison, c'est l'une des sujétions de la domesticité⁷. » Le contrôle sonore est aussi un contrôle des gestes : « Marcher sans courir, écrit le *Manuel du valet de chambre* en 1907, monter et descendre les escaliers, marche par marche [...] ; il ne faut ni fumer, ni siffler, ni chanter ; ne pas interpeller les autres domestiques à haute voix ; enfin agir en tout avec le plus de discrétion et le plus de silence possible⁸. »

- 5 Les textes prescriptifs sont insuffisants à décrire les pratiques sociales, mais ces recommandations ont leur traduction dans des dispositifs matériels. Ils commencent par les habitants eux-mêmes, chaussés de pantoufles désormais équipées de semelles « silencieuses » de feutre ou de caoutchouc⁹. Les domestiques qui marchent constamment n'y échappent pas, « pour faire le moins de bruit possible¹⁰ », écrit la Baronne Staffe en 1891. Quant au *Manuel du valet de chambre*, il conseille : « Pas de fortes chaussures faisant du bruit. Dans les appartements, des pantoufles noires légères¹¹. » L'expression « à pas feutrés » devient commune. Le cas de Des Esseintes, reléguant ses domestiques à l'étage et les obligeant « à porter d'épais chaussons de feutre », après avoir fait « matelasser le plancher de profonds tapis de manière à ne jamais entendre le bruit de leurs pas¹² », est l'expression extrême d'une sensibilité partagée.

- 6 Cette mise au silence des corps s'accompagne de celle des objets : « Dans le monde, note Dufaux, l'assiette est enlevée [...] sans le moindre bruit. » Dans le doute, « il est maintenant d'usage de couvrir la table d'un épais tapis de molleton ou de feutre, pour amortir le bruit des couverts et de la vaisselle¹³ ». Des patins de feutre sont placés sur les petits meubles et les objets. Aux sons du bronze et du cristal doit répondre le silence des objets aux matières incertaines pour éviter le « toc » qui signe depuis les années 1830 la mauvaise qualité. Quant aux meubles, ils sont étouffés de feutre et d'étaupe : les grincements des fauteuils et canapés gênent, sans parler de ceux, inconvenants, du lit. Le son de l'omniprésent piano est lui-même étouffé par une « sourdine » de feutre, commandée par la « pédale d'appartement¹⁴ ». Et, alors que piaillent les serins dans les intérieurs populaires, les carpes koï, recherchées pour leur calme, évoluent en silence dans les intérieurs bourgeois.

- 7 Si les domestiques ne doivent « pas claquer » les portes, on installe, dans le

doute, des arrêts en caoutchouc¹⁵. Un hygiéniste peut recommander, en 1868, à propos des « enfants malades » et des « personnes nerveuses », de « faire huiler les portes », même si « mettre du coton dans les oreilles des malades est plus sûr¹⁶ ». Le héros malade des nerfs de Huysmans fait, lui, « placer des tambours le long des portes bien huilées¹⁷ ». La mécanique du quotidien ne peut grincer, claquer ou cogner.

- 8 Les portes doivent empêcher la circulation des sons. La clôture sonore est une des conditions de l'intimité. Le tapissier Deville recommande les portières pour « assourdir le bruit¹⁸ ». L'hygiéniste Fonssagrives note à propos du cabinet : « L'isolement est l'absence de bruit, voilà le rêve¹⁹. » Les portes des chambres, bureaux et boudoirs se couvrent de capitons ; quant aux portes donnant sur le palier, elles sont doublées d'une tenture ou d'un capitonnage et bourrelets de soie, en feutre ou caoutchouc empêchent les « sons de l'extérieur²⁰ ».
- 9 Une attention particulière est apportée aux sols pour étouffer les pas et se couper des voisins. De longue date, les tapis ont cette fonction ; ils se multiplient jusque dans les escaliers et se doublent de thibaudes, tissu grossier de poils de vache où « le bruit des pas s'étouffe²¹. » Les hygiénistes conseillent de recouvrir « tout le parquet d'un épais tapis doublé lui-même d'une épaisse thibaude²² », afin d'éviter les maladies nerveuses. La moquette est aussi recommandée pour sa capacité à « amortir le son²³ ». Sous les tapis, les linoléums se multiplient à partir des années 1870. D'abord employés dans les lieux publics silencieux comme les bibliothèques, ils trouvent une place dans les appartements, car sur eux « les plus gros souliers n'ont aucun de ces retentissements qui dérangent l'homme voué à un travail attentif²⁴ ». Les publicités sont explicites quant aux tapis de poudre de liège et de lin « amortissant complètement le bruit des pas, précieux pour pistes de salles d'armes, salles de bains, chambres, bureaux²⁵ ».
- 10 Il s'agit d'éviter que les bruits passent d'un appartement à un autre. Les frontières de l'intime sont sonores. À défaut, note en 1871 l'hygiéniste Fonssagrives, « une maison de luxe » peut devenir « presque inhabitable²⁶ ». Les architectes se penchent sur la question. Pour empêcher la « sonorité des planchers, indique Viollet-le-Duc, il s'agit simplement de poser avec de la colle forte, sur les lambourdes, avant d'y clouer le parquet, des bandes de [...] feutre²⁷ ».
- 11 La qualité de silence d'un immeuble marque son rang social. La séparation entre escalier principal et de service limite le bruit des domestiques. Le « silence tiède de l'escalier » caractérise l'immeuble petit-bourgeois dans *Pot-Bouille* (1882). Le concierge précise au visiteur : « Tous bourgeois [...] ! Jamais un mot, jamais plus de bruit que vous ne venez d'en entendre ». À la cacophonie des immeubles populaires répond un silence ouaté. Octave est pénétré « par le silence grave de l'escalier [...]. C'était une paix morte de salon bourgeois, soigneusement clos, où n'entrait pas un souffle du dehors²⁸ ». En complément, le double vitrage – deux fenêtres successives – coupent des bruits urbains. S'y ajoutent parfois des « sourdines », moleskine ou tissu garni d'étoupe, monté derrière les persiennes pour « empêcher le bruit extérieur²⁹ » la nuit venue. L'épanouissement de l'intimité réclame ce silence.
- 12 Dans ce monde étouffé, le contrôle sonore devient central : comme le montrent les vaudevilles et ses didascalies interminables, la porte qui claque, la vaisselle qui se brise ou l'éclat de voix signent des désordres intimes et familiaux, au théâtre comme dans la vie.

Des ordres au creux de l'oreille

- 13 Chuchoter devient la condition de l'intime. Les domestiques ne doivent-ils pas feindre de ne rien entendre des conversations et se tenir loin des portes lorsqu'on « parle dans une pièce voisine³⁰ » ? Un dispositif cherche à préserver le secret des échanges : le tube acoustique. Dès les années 1820, il est un « tube de métal qui traverse un appartement à l'aide duquel on peut causer, sans être entendu des personnes placées entre celles qui conversent³¹ ». Des enrobages de boyaux de mouton puis caoutchouc amortissent l'écho³². En pratique, un sifflet est placé au bout du tuyau pour attirer « l'attention de la personne avec qui on veut correspondre, précise l'architecte Bosc ; celle-ci souffle à son tour pour avertir qu'elle est prête à entendre ; elle place son oreille au bout du porte-voix, et en parlant comme à l'ordinaire, on peut [...] converser³³ ». Les archives privées indiquent que la grande bourgeoisie s'en empare. Les usages sont parfois étranges : les Aubry, rue du Rocher, installent au milieu des années 1890 un « tube souple, embouchure en palissandre et trompette³⁴ » entre leur appartement et le troisième étage de l'immeuble adjacent où se trouve la chambre de leur fille en attente de mariage. On devine la tentation de surveiller les sons qui témoignent des entrées et sorties comme des émois des corps.
- 14 Cet instrument du secret permet les effractions romanesques dans l'intimité, d'autant plus désirables que sa protection est accrue. *Le Figaro*, en 1874, se délecte ainsi d'un immeuble, sans doute imaginaire, près du Parc Monceau où tous les tubes acoustiques « viennent aboutir à l'alcôve d'une chambre » occupée par le propriétaire. Les locataires ignorant « l'existence de ces tuyaux, dissimulés dans la muraille derrière les tentures³⁵ », le propriétaire passe ses soirées à écouter les ébats, disputes et conversations de tous les étages. Les cordons acoustiques permettent les quiproquos, mettant en relation le mari trompé, imitant sa femme, et l'amant³⁶.
- 15 Présents dans les magasins et les paquebots, ils sont aussi des instruments pour commander. Dès 1849, le Roret du ferblantier et du lampiste se fait pratique :
- Pour appeler les domestiques, on fait usage, en Angleterre, [de] tuyaux, qui partent de l'endroit le plus commode pour les maîtres, comme le coin d'une cheminée, d'une table, le chevet d'un lit, etc., traversent la muraille, et donnent dans la cuisine ou l'antichambre, à l'endroit où se tiennent ordinairement les domestiques. [...] Quand le maître désire quelque chose, il ouvre le tuyau, parle sans élever nullement la voix³⁷.
- 16 Bien souvent, les tubes acoustiques ne remplacent pas les sonnettes, mais les doublent pour inviter le domestique à entendre les ordres susurrés. En 1853, la *Revue de Paris* s'enthousiasme pour « le cordon acoustique [qui] porte la parole où vous voulez, et sans que vous ayez besoin de hausser la voix. Vos gens sont loin de vous, madame ; ils n'entendent pas moins vos ordres, à un mot près ; et je pense que c'est tout ce que vous voulez qu'ils entendent³⁸ ». Le système s'étend jusqu'au concierge. Les brevets des années 1850 disent qu'il s'agit de commander « ses gens³⁹ ». Un traité de serrurerie, publié en 1866, propose huit configurations de cordons acoustiques pour « pouvoir communiquer son commandement ou sa pensée [...] sans sortir de sa chambre, ni même de son lit », évitant en outre les allers et venues des domestiques « qui ont quelquefois trois ou quatre grandes pièces à traverser avant de [...] savoir ce qu'on leur demande⁴⁰ ». La dissymétrie des relations est matérialisée : sonnette ou sifflet ne fonctionnent que dans un sens et un bouchon « coupe le

son⁴¹ » pour empêcher les indiscretions des domestiques.

17 Dès les années 1860, de nombreuses maisons installent des « tubes acoustiques⁴² ». Les appartements bourgeois sont en effet traversés par ce « ver solitaire de la maison [qui] rampe sous les planchers, s'allonge dans les angles, traverse les placards⁴³ » pour porter les sons en silence. Les manuels de savoir-vivre les recommandent dans les grands appartements et les hôtels particuliers où, depuis le salon ou la salle à manger, la maîtresse de maison donne « ses ordres, sans même que ses convives s'en aperçoivent⁴⁴ ». L'hygiéniste Rengade note, en 1887, à propos de la pièce de bureau qu'elle « doit être silencieuse et par conséquent isolée ; aussi [...] est-il indispensable de la rattacher à l'antichambre par une sonnerie électrique, ou mieux encore par un tube acoustique qui permette au maître de la maison d'appeler un domestique [...] sans se déranger⁴⁵ ». Les comptabilités privées, vers 1900, indiquent encore l'installation de cordons acoustiques partant du salon, de la salle à manger et du bureau vers les offices et l'antichambre⁴⁶.

18 Ce désir d'une communication discrète fait naître des téléphones domestiques, avant ceux « de ville⁴⁷ ». Ils sont d'abord, jusque dans les immeubles petit-bourgeois 1900, pour dialoguer avec le concierge, ce « domestique de tous⁴⁸ », chargé en outre de l'entretien de la pile. Ils offrent au « locataire au troisième, en correspondance permanente avec le concierge, d'épargner bien des étages à ses visiteurs en cas d'absence, et de congédier facilement les importuns⁴⁹ ». Enthousiaste, Ernest Bosc note, dès 1878, que « les téléphones ont remplacé aujourd'hui avec avantage les tuyaux acoustiques⁵⁰ » aussi dans les appartements. Du Moncel, l'un des propagateurs du téléphone, souligne qu'il s'est développé « dans les maisons particulières pour donner des ordres aux domestiques éloignés ou aux concierges⁵¹ ». Ils rejoignent vite les chambres de bonnes⁵². Dissymétrie encore : seul un appareil émet, les autres « ne doivent jamais appeler, pour un domestique par exemple⁵³ ». Le système fait rêver à une chorégraphie fluide et sans ordres : un écouteur dissimulé dans le lustre de la salle à manger, imagine Louise d'Alq en 1887, fait que les domestiques peuvent suivre l'avancée du repas depuis la cuisine⁵⁴. Ces systèmes coûteux sont réservés aux appartements de « dix pièces » et plus⁵⁵.

Le gouvernement des sonnettes

19 Tout au long du siècle, la tension est présente entre faire sonner les clochettes et désirer une chorégraphie dirigée en silence par des mains invisibles. Dans le silence épais des appartements, l'usage de la sonnette de table ou du timbre (frappé de l'extérieur par un marteau), en bronze et nacre, manifeste un pouvoir. Mais une bonne maison se signale également par le silence et l'invisibilité des ordres. En 1853, la *Revue de Paris* s'étonne que « sous Louis XIV, on ne connaissait pas encore, dans les appartements, l'usage des sonnettes, et que les plus grandes dames de France étaient obligées d'appeler elles-mêmes leurs gens, ou de n'être jamais seules, ce qui était désobligeant⁵⁶ ». Solitude et silence marchent de conserve. Afin d'éviter éclats de voix et sonnettes rageuses, dès le XVIII^e siècle, on déporte les sonnettes vers les offices grâce à un jeu de cordons⁵⁷. Les serruriers des années 1830 mettent en place des jeux de fils de fer et de ressorts qui actionnent à distance avec plus de précision, et sans effort, les sonnettes des offices⁵⁸.

20 La cheminée est longtemps « le centre du salon » où l'on trouve sièges en

demi-cercle, la pendule et le « cordon de la sonnette⁵⁹ ». Les cordons terminés en poire qui pendent près de la cheminée ou à la tête du lit sont habillés de soie et perles pour se noyer dans le décor et rendre les commandes discrètes⁶⁰. Les inventaires du milieu du siècle indiquent que ces cordons, qui font partie du mobilier, sont partout. Chez un banquier, rue Le Peletier, ils sont à la tête des lits, en « velours d'Utrecht rouge avec effilés en soie » à côté de la cheminée du salon, dans le boudoir, la salle de billard et la « salle de toilette⁶¹ ». Le nombre de cordons marque un rang social – autour d'une dizaine dans la grande bourgeoisie⁶².

21 Entre 1840 et 1860, près d'une soixantaine de brevets sont déposés qui affinent la mécanique, une « petite secousse⁶³ » devant suffire à agiter la sonnette. Une gestuelle contrôlée répond au contrôle sonore. Mais ces dispositifs nécessitent un entretien constant⁶⁴.

22 La mise au point d'accumulateurs stables et d'électro-aimants, après 1840, laisse imaginer des timbres animés par l'électricité. Fait significatif, la paternité de ces dispositifs est attribuée au prestidigitateur Robert-Houdin qui installe chez lui des tubes acoustiques associés à des sonneries et signaux électriques actionnés depuis son bureau pour refuser discrètement les visites d'importuns. En outre, derrière son canapé « une petite touche électrique correspondant à un timbre que pouvait entendre [son] domestique⁶⁵ » permet à l'escamoteur d'abrégier la visite.

23 Des versions simples sont commercialisées dès la fin des années 1850 par des opticiens, des tapissiers et des serruriers et une dizaine de maisons spécialisées voient le jour, signe de la diffusion de ces techniques⁶⁶. Le *Traité général des applications de l'électricité* souligne, en 1861, les avantages du système dans les appartements : « Sans bascule ; les fils conducteurs peuvent être masqués à la vue, et suivre tous les détours imaginables sans exiger le percement ni d'un mur ni d'une porte⁶⁷. » C'est aussi que les systèmes mécaniques se dérèglent : les fils de fer rouillent, s'allongent en été, se contractent en hiver⁶⁸, alors qu'un interrupteur suffit à actionner un trembleur de Neef à l'aide d'accumulateurs de plus en plus faciles d'entretien⁶⁹.

24 On estime à une quinzaine de boutons l'installation ordinaire en bourgeoisie, jusque dans la salle de toilette, permettant de s'isoler et de ne convoquer les domestiques qu'au besoin⁷⁰. À rebours, les sonneries deviennent impératives. Le système qui se répand pour « les petites maisons où un seul domestique doit tout faire » met « la sonnerie en mouvement jusqu'à ce que le domestique ait répondu⁷¹ ».

25 Le roman bruisse de timbres électriques qui annoncent les visites et manifestent l'emprise des maîtres sur les domestiques⁷². Le théâtre s'en saisit. *Les sonnettes* de Meilhac et Halévy met en scène, en 1872, deux chambres de domestiques au 6^e étage, équipées d'un « timbre d'une sonnerie électrique⁷³ ». L'intrigue est construite sur les sonneries « insistantes » ou « appuyées » des habitants tyranniques et invisibles.

26 Ces systèmes sont présents dans tous les nouveaux immeubles à partir des années 1870, dessinant un réseau qui conduit à l'antichambre, aux cuisines et aux chambres des domestiques, ainsi corvéables à chaque instant, ce que n'autorisent pas les sonnettes mécaniques⁷⁴. Les fils descendent jusque chez le concierge pour contrôler les entrées, commander du charbon ou le courrier⁷⁵. Si, un temps, des tuyaux contenant de l'air comprimé pour actionner des sonnettes se diffusent, c'est l'électricité qui l'emporte.

27 Dès les années 1880, plus de trente maisons spécialisées les proposent à Paris⁷⁶. Louise d'Alq peut noter, en 1885, qu'« on [a] remplacé les cordons de

sonnette et les fils de fer par des boutons électriques⁷⁷ », ce que confirment les dictionnaires d'architecture. Les manuels de savoir-vivre insistent sur leur facilité de pose, d'entretien et d'emploi⁷⁸. Jusque dans les manuels d'hygiénistes, la technique trouve une place : « À très bon marché, note Rengade, l'on trouve aujourd'hui, dans le commerce, des sonneries électriques munies de tous leurs accessoires, et dont la pose ne présente aucune difficulté⁷⁹ », d'autant que les piles Leclanché peuvent être stockées dans une armoire. Le tapissier Lacroix entérine ce succès en 1901 : « La sonnerie électrique a complètement fait disparaître ce cordon qui, il y a quarante ans, ornait les cheminées⁸⁰. » Les comptabilités privées des années 1880-1910, y compris dans la petite-bourgeoisie, le confirment⁸¹. En « marbrite » et noyer, les interrupteurs se font élégants, reprenant parfois des cordons du fait de la permanence des gestes⁸².

- 28 Reste qu'il s'agit de limiter les gesticulations, équivalent visuel du bruit. On préconise, par exemple, de suspendre au lustre un interrupteur « facilement accessible aux personnes assises à la table⁸³ ». Mais, ce sont les systèmes invisibles qui l'emportent. Les pédales de parquet, fixes ou mobiles, parfois dissimulées sous les tapis, offrent de commander avec le pied l'arrivée des domestiques « sans attirer l'attention⁸⁴ ». La Baronne Staffe y voit une solution pour les réceptions : « La sonnette électrique sur laquelle le pied de [la] maîtresse a pesé⁸⁵ » transforme l'homme à tout faire en laquais.

Sémaphores

- 29 S'il s'agit de limiter cris et même paroles, comment s'assurer alors d'une communication sans équivoque ? Pour les grandes maisons « un timbre spécial appelle chacun d'eux⁸⁶ ». La *Lumière électrique* signale l'usage de sons différents selon la provenance des ordres : « Dans la cuisine, une sonnerie fonctionnant sous l'influence des boutons de la salle à manger, du salon et du bureau, et une autre de timbre différent mise en mouvement sous l'influence des boutons des chambres à coucher » ; mais « il faut alors que la différence soit bien nette, car [...] les domestiques saisissent difficilement la nuance⁸⁷ ». Commander les domestiques n'est pas si simple, répètent à l'envi les manuels de savoir-vivre.
- 30 Triple problématique donc : le son doit permettre de savoir qui sonne, qui est sonné, et pourquoi. Malentendus et cacophonie menacent. Pour autant, le désir de gouverner par l'oreille demeure tenace. Alors que la télégraphie et le langage de Morse deviennent familiers à la fin des années 1830, on imagine des systèmes basés sur « deux sons différents de timbre, combinés, comme le sont le point et le trait dans l'alphabet du télégraphe à écrire, pour le service d'un intérieur de maison⁸⁸ ». Les maîtres peuvent ainsi exprimer 62 ordres différents... Ce rêve d'une communication limpide se révèle trop complexe et bruyante. Dufaux suggère un code plus réaliste. Un domestique homme, dans l'antichambre, doit « répondre à la sonnette de la maîtresse du logis : tant de coups pour arranger le feu ; tant, pour apporter la lumière, si l'on devance l'heure convenue ; tant, pour aller ouvrir au visiteur qui sort ; tant, pour venir recevoir un ordre quelconque⁸⁹ ».
- 31 Une solution se dessine à partir des années 1830, pour se fixer dans les années 1850 : des tableaux indicateurs, commandés à distance par des fils de fer. Installés le plus souvent dans la cuisine, ils affichent la provenance de l'ordre. L'arrivée de l'électricité domestique dans les années 1860 rend leur

installation aisée et les diffuse : de simples fils permettent de commander à distance. Louis Figuié, en 1868, note la diffusion de ces systèmes que les fabricants ont « apporté à ce système de sonneries un perfectionnement remarquable, en imaginant un *tableau indicateur*⁹⁰, qui avertit le domestique du numéro de la chambre ou de l'étage de la maison qui a appelé⁹¹ ».

- 32 Les installations deviennent courantes dans les années 1870, d'autant que les tableaux indicateurs s'adaptent aux anciennes installations⁹². Dans un appartement de la rue de La Pérouse, dans le XVI^e arrondissement, le « tableau » dans la cuisine « composé de quatorze cases », une par pièce, constitue la terminaison de ce système nerveux⁹³. Dans les années 1880, un immeuble de qualité possède « dans chaque appartement, sonneries électriques établies dans toutes les pièces et correspondant au tableau à poser devant la cuisine⁹⁴ » comme l'indique un programme de la rue Marbeuf. Les chambres du 6^e étage ne conservent qu'une sonnette, l'escalier de service aboutissant à la cuisine, où les tableaux indiquent alors « chambre de Monsieur », « chambre de Madame », « bureau », « salon »... Ces systèmes préfabriqués sont posés par les électriciens sous la direction des tapissiers, chargés de dissimuler les fils dans le décor et d'orchestrer la vie quotidienne⁹⁵. La diffusion se fait dans toute la bourgeoisie, et pas seulement dans les maisons avec nombreuse domesticité et une infinité de pièces : le tableau le plus ordinaire commercialisé dans les années 1890 n'indique que les chambres de « Monsieur » et de « Madame », le « Bureau » et le « salon » et peut convenir à la petite bourgeoisie avec une seule domestique, mais désireuse d'afficher sa condition⁹⁶. Commander en silence est un marqueur social.

✱

- 33 Les dispositifs sont largement composites dans les appartements à partir des années 1870, sonneries électriques, tableaux et tubes – voire sonnettes à main – cohabitent⁹⁷. Ces bricolages visent tous à la mise au silence des relations entre maîtres et subordonnés. Elle relève d'une double logique. Le silence de plus en plus épais des appartements apparaît comme la condition de l'accès à soi, de l'épanouissement de l'intime, dont le secret apparaît comme une condition nécessaire.
- 34 Dans ce silence, fruit d'une attention de chaque instant, le moindre bruit fait sens. Alors que l'ethos bourgeois consiste à contrôler bruits des corps et voix, l'appartement se gouverne autant à l'œil qu'à l'oreille. Dans le même temps, la communication – les ordres – qu'on rêve de réduire à des signes, mettent à distance les domestiques. Il s'agit bien de dissimuler, dans les offices, à l'antichambre et jusqu'au 6^e étage, les domestiques et de les faire surgir au bon moment sans avoir à hausser la voix, sorte d'objets inanimés mus à distance par un son ou un signal visuel. Eux-mêmes ne doivent rien entendre : les rapports doivent s'exercer en silence et tous les systèmes de communication scellent sans ambiguïté la dissymétrie des relations.
- 35 Il s'agit aussi de créer une distance physique avec ces corps étrangers, dont on sait la menace qu'ils font peser sur l'équilibre rêvé des familles. Leur mise à distance apparaît la condition pour l'épanouissement de la nouvelle intimité bourgeoise du XIX^e siècle.

Bibliographie

- Ariès P., Duby G. (dir.) (1987), *Histoire de la vie privée. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil.
- Charpy M. (2010), *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914*, thèse de doctorat, université de Tours. En ligne : <https://www.theses.fr/2010TOUR2007>.
- Flichy P. (1991), *Une histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée*, Paris, La Découverte.
- Foy J. H., Schlereth Th. (1994), *American Home Life, 1880-1930: A Social History of Spaces and Services*, Knoxville, University of Tennessee Press.
- Latour B. (1993), *La clef de Berlin et autres leçons d'un amateur de sciences*, Paris, La Découverte.
- Loyer F. (1987), *Paris XIX^e siècle. L'immeuble et la rue*, Paris, Hazan.
- Petitfrère C. (1986), *L'œil du maître : maîtres et serviteurs de l'époque classique au romantisme*, Bruxelles, Complexe.
- Simondon G. (1958), *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier-Montaigne.
-

Notes

- 1 Michel J. (1886), « Les petits logements à Lyon » dans *La réforme sociale*, publiée par la Société d'économie sociale, janvier, p. 180.
- 2 Balzac H. de (1855 [1839]), *Histoire des Treizes. Scènes de la vie parisienne*, dans *Œuvres complètes*, vol. 9, Paris, A. Houssiaux, p. 48.
- 3 Raymond E. (1873), *La civilité non puérile mais honnête*, Paris, Firmin Didot, p. 269-270.
- 4 Dufaux de la Jonchère E. (1883), *Le savoir-vivre dans la vie ordinaire et dans les cérémonies civiles et religieuses*, Paris, Librairie Garnier Frères, p. 213 et 216.
- 5 Raymond E. (1873), *op. cit.*, p. 224-225.
- 6 Dufaux de la Jonchère E. (1884), *Ce que les maîtres et les domestiques doivent savoir*, Paris, Garnier, p. 361-362 et p. 373
- 7 Dufaux de la Jonchère E. (1883), *Le savoir-vivre...*, *op. cit.*, p. 140.
- 8 *Manuel du valet de chambre : contenant des indications sur la tenue, le langage, le service de table et des appartements...*, Paris, Périsse, 1903, p. 7-8 et 36.
- 9 Les premiers modèles sont déposés à Paris et Clermont-Ferrand (INPI, n° 14424 8, octobre 1852, Garnier, Clermont-Ferrand).
- 10 Baronne Staffe (1891), *Usages du Monde. Règles du savoir-vivre dans la société moderne*, Paris, Victor Havard, p. 211.
- 11 *Manuel du valet de chambre...*, *op. cit.*, p. 10.
- 12 Huysmans J.-K. (1884), *À rebours*, Paris, Charpentier, p. 24.
- 13 Dufaux de la Jonchère E. (1884), *Ce que les maîtres et les domestiques doivent savoir*, p. 189 et 191.
- 14 « Smorzatore : étouffoir », dans Lichtenthal P., Mondo D. (1839), *Dictionnaire de musique*, vol. 2, Paris, Au bureau de la France musicale, p. 281 ; Pontécoulant A. de (1861), *Organographie : essai sur la facture instrumentale, art, industrie et commerce*, Paris, Castel, p. 497.
- 15 Raymond E. (1873), *La civilité non puérile mais honnête*, *op. cit.*, p. 224-225.
- 16 Fonssagrives J.-B. (1868), *Le rôle des mères dans les maladies des enfants...*, Paris, Hachette et Masson, p. 134.
- 17 Huysmans J.-K. (1884), *À rebours*, *op. cit.*, p. 24.
- 18 Deville J. (1878), *Dictionnaire du tapissier : critique et historique de l'ameublement français, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, Paris, Claesen, p. 235.

19 Chapitre « Distributions, communications », dans Fonssagrives J.-B. (1871), *La maison, étude d'hygiène et de bien-être domestiques*, Montpellier, De Gras.

20 Deville J. (1878), *Dictionnaire du tapissier...*, *op. cit.*, p. 167 et p. 227-230. On trouve une dizaine de dépôts par an, à partir des années 1860, et de nombreuses publicités pour les « calfeutrage en caoutchouc » (*Le Tintamarre*, mars 1866 ; *Le Temps*, 18 décembre 1877, « calfeutrage invisible des appartements, bourrelets élastiques sans clous, plinthes mobiles, brevetées, Veuve De Dave, 26 quai du Louvre). Voir en outre les brevets, INPI, brevet n° 95943, 1872, DeGisors et Parcillié, Paris, « Système de bourrelets mécaniques pour la fermeture hermétique des bas de portes » ; brevet n° 366554, 1904, Moinet, « Obturateur pour bas de portes, bas de fenêtres » et n° 362495, 1904, Horvath, « Dispositif de fermeture hermétique pour portes, fenêtres, persiennes »...

21 Dufaux de la Jonchère E. (1883), *Le savoir-vivre...*, *op. cit.*, p. 71.

22 *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, vol. 8, 1886, p. 310.

23 Deville J. (1878), *Dictionnaire du tapissier...*, *op. cit.*, « Moquette ».

24 Chevalier M. (1862), « L'industrie moderne, ses progrès et les conditions de sa puissance », *Revue des Deux Mondes*, 42, p. 11.

25 Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP), *Ephemera*, publicité de la maison Péres et Durand, 28 avenue de l'Opéra et de la maison Lincrusta-Walton, E. Autran, 5 avenue de l'Opéra.

26 Fonssagrives J.-B. (1871), *La maison...*, *op. cit.*, p. 347 et suiv.

27 Viollet-le-Duc E.-E. (1863), *Entretiens sur l'Architecture. 19^e entretien*, Paris, Morel et C^{ie}, p. 306-364.

28 Zola É. (1894 [1882]), *Pot-Bouille*, Paris, Charpentier, p. 5.

29 Lacroix H. (1901), *Nouveau manuel complet du tapissier décorateur*, Paris, Encyclopédie Roret-Mulo, p. 178 ; Deville J. (1878), *Dictionnaire du tapissier*, *op. cit.*, p. 132.

30 Dufaux de la Jonchère E. (1883), *Le savoir-vivre...*, *op. cit.*, p. 71.

31 « Tube acoustique », *Encyclopédie méthodique. Physique*, t. 4, Paris, V^{ve} Agasse, 1832.

32 INPI, n° 6024. Brevet d'invention de cinq ans, 12 septembre 1838 sieur Passerieux, Pierre-Aubin, Paris, « pour des cordons de sonnettes et des conduits acoustiques » ; voir en outre, Courtin E.-M.-P.-M.-A (1857), *Encyclopédie moderne*, Paris, Au Bureau de l'Encyclopédie, p. 93 ; Abbé Moigno (1865), *La clef de la science ou les phénomènes de tous les jours*, Paris, V^{ve} Jules Renouard, p. 293 ; Passerieux M. (1849), « Instruments acoustique », dans *Exposition des produits de l'industrie française. Rapport du jury central en 1844*, t. 2, Paris, Fain et Thunot.

33 Bosc E. (1880), *Dictionnaire raisonné d'architecture et des sciences et arts qui s'y rattachent...* Paris, Firmin-Didot, p. 374.

34 Archives nationales (AN), Fonds Aubry, 95, facture de Pierre, entrepreneur », pose d'un « tube acoustique du 12 au 14 rue du Rocher, appartement du 3^e étage », 1896.

35 *Le Figaro*, 19 septembre 1874, p. 2.

36 « Le tube criminel », *Le Tintamarre*, 24 mars 1872.

37 Lebrun (1849), *Nouveau manuel complet du ferblantier et du lampiste*, Paris, Malepeyre, p. 33-34.

38 *Revue de Paris*, vol. 2, février 1853, p. 286.

39 INPI, n° 27853, 1856, Ratte, « Perfectionnement pour les tuyaux acoustiques ».

40 Landrin H. (1866), *Nouveau manuel complet du serrurier...*, Paris, Roret, p. 400 et chapitre II. « Moyens de communications intérieurs », p. 406 et 410-412.

41 Landrin H., Désormeaux P. (1866), *Nouveau manuel complet du serrurier*, Paris, Roret, article 4, p. 410-412, « 2 sons sonnette pour les "gens" et timbre pour les domestiques lorsqu'ils veulent appeler leurs maîtres ». Les systèmes de billes sont d'abord développés pour les voitures (INPI, n° 7356, 1838, Charrière, « Nouvelle disposition acoustique, permettant de communiquer de vive voix et sans dérangement, de l'intérieur d'une voiture, soit avec le cocher, soit avec les personnes placées derrière »).

42 *Annuaire Bottin-Didot* (1860), « Conducteur de la voix », Passerieux 55 rue des

Vinaigriers ; Sonneries électriques Masbon, 9 place Vendôme, sonneries appliquées aux besoins domestiques ; Prudhomme 2 Saint-Martin, système Mirand et, sur les installations publiques, voir Abbé Moigno (1868), *Les Mondes : revue hebdomadaire des sciences et leurs applications aux arts...*, Paris, Bureaux des Mondes, p. 452.

43 Leclercq P. (1901), « Le tuyau acoustique » dans *Jouets de Paris*, Paris, Librairie de la Madeleine, p. 33.

44 Alq L. (d') (1885), *Le maître et la maîtresse de maison*, Paris, Bureaux des Causeries familiales, p. 48-49.

45 Dr Rengade J. (1887), *Les besoins de la vie et les éléments du bien-être. Traité pratique de la vie matérielle et morale de l'homme dans la famille et la société...*, Paris, La librairie illustrée, p. 184.

46 AN, Fonds Aubry, 95, facture de Pierre, « entrepreneur cordons mécaniques, acoustiques, sonnettes ordinaires et à air, 9 rue de La Borde, 1896 » et « dépose et repose de nouveaux porte-voix [...] timbre d'annonce sous la galerie » (1902) et « cordons à air et électriques, pose et entretien de sonneries électriques » (1904).

47 Aulas P. (1999), *Les origines du téléphone en France (1876-1914)*, Paris, ADHE, p. 27-29.

48 « Chapitre VII. Du concierge », dans *Memento juridique à l'usage des propriétaires et locataires*, Paris, Indicateur Bertrand, 1911. Voir en outre Blanchon H.-L.-A. (1908), *Comment on orne, on entretient et on répare sa maison à la ville et à la campagne*, Paris, Hetzel, chapitre VIII ; *Le tarif Morel de la tapisserie, de l'ébénisterie, de la carrosserie... à l'usage de Messieurs les architectes de France applicable aux travaux exécutés dans la ville de Paris et les départements*, Paris, Chaix, 1890-1891 et les Archives Vimont et AN, ET/LXXVII/803, notaire Frédéric Fovard, 94 boulevard Haussmann, « Devis descriptif des travaux de diverses natures à exécuter pour la construction des divers immeubles rues Marbeuf, La Trémoille, Clément Marot et Boccador. Détail du Type n° 1 et 2 », 1883.

49 Hospitalier E. (1885), *L'électricité dans la maison*, Paris, G. Masson.

50 Bosc E. (1880), *Dictionnaire raisonné d'architecture...*, *op. cit.*, « Tuyaux acoustiques ».

51 Moncel T. de (1878), *Le téléphone, le microphone et le phonographe*, Paris, Hachette, « Applications aux usages domestiques », p. 301.

52 *La Nature*, 1882, « L'électricité domestique. Les téléphones ».

53 Dr Rengade J. (1887), *Les besoins de la vie...*, *op. cit.*, p. 147.

54 d'Alq L. (1885), *Le maître et la maîtresse de maison*, *op. cit.*, p. 48-49.

55 *La Lumière électrique*, 1892, p. 682. Voir en outre, AN, Fonds Aubry, facture de la « Société française des téléphones (Saint-Denis) ». Pose de « 12 m de fil 2 récepteurs, etc. », 1902.

56 *Revue de Paris*, vol. 2, février 1853, p. 286.

57 Petitfrère C. (1986), *L'œil du maître : maîtres et serviteurs de l'époque classique au romantisme*, Bruxelles, Complexe, p. 207-208.

58 Berthaux L. (1834), *Le parfait serrurier ou traité complet des ouvrages faits en fer*, Paris, Roret, p. VII.

59 Dufaux de la Jonchère E. (1883), *Le savoir-vivre...*, *op. cit.*, « Les diners intimes », p. 72 ; Comte de Grandpré (1830), *Manuel théorique et pratique du serrurier...*, Paris, Roret, p. 150-152.

60 *Journal des Demoiselles*, 1855, p. 126 et 191.

61 Archives de Paris (AP), D11U3/175, n° 11499, 5 avril 1854, faillite de la banque Leroy, De Chabrol et C^{ie}, 16 rue Le Peletier.

62 AP, D11U3/326, Achille Grégoire, Commerçant, 56 rue Saint Lazare, 18 septembre 1860, « 10 cordons de sonnettes » au premier étage.

63 *Manuel du serrurier*, Bruxelles, Tarlier, 1855, « Pose des sonnettes », p. 107-112. Voir par exemple, INPI, n° 6901, 24 janvier 1842, au sieur Georges Déglise, à Paris, « pour un système de sonnettes ».

64 Landrin H. (1866), *Nouveau manuel du serrurier...*, *op. cit.*, « Chapitre II. Moyens de communications intérieurs », p. 401-403 ; Bosc E. (1880), *Dictionnaire raisonné d'architecture...*, *op. cit.*, « Sonnerie » ; AP, Scellés Bordes, factures de Maître, entrepreneur de serrurerie, spécialité pour la ville, pose de stores, pose de sonneries de

tous systèmes », 91 rue du Rocher : « entretien des sonneries » (à forfait) et « timbre » et Léon Cherfils, 24 rue Vivienne « pose des sonneries électriques » ; Gaillard, les, « pose et réparation de sonnettes et stores » (24 janvier 1880).

65 Robert-Houdin J.-E. (1859), *Confidences d'un prestidigitateur*, t. II, Paris, Librairie Nouvelle, p. 20-23 ; *La Lumière électrique*, 13 septembre 1884, « L'Électricité domestique, sonneries d'appartement » ; Moncel T. du (1862), *Exposé des applications de l'électricité...*, Paris, Hachette, t. 1, p. 304 et suiv., t. 5, p. 67 et suiv.

66 Par exemple, *Le Tintamarre*, 1860, André Herman et C^{ie}, 8 rue Neuve-Saint-Augustin, « Spécialités pour appartements, hôtels, bureaux, établissements de bains, etc. » et *Almanach impérial*, 1860, Jarriant et C^{ie}, 9 rue Vendôme. Voir en outre, *l'Annuaire almanach Bottin-Didot du commerce*, 1860.

67 Gloesner M. (1861), *Traité général des applications de l'électricité*, Paris/Liège, Noblet, « Section IV. Applications des sonneries électriques aux usages domestiques et à la transmission des signaux de convention ».

68 Figuiet L. (1868), *Les merveilles de la science ou description populaire des inventions modernes*, vol. 2, Furne, Jouvet et C^{ie} p. 418-422.

69 *La Lumière électrique*, 13 septembre 1884, « L'électricité domestique, sonneries d'appartement », p. 404 ; Hospitalier E. (1885), *L'électricité dans la maison, op. cit.*, « La production du courant électrique - les sonneries électriques, la téléphonie domestique... ».

70 « Signaux, sonnettes » dans Lefebvre de Laboulaye C. P. (1868), *Complément de la troisième édition du Dictionnaire des arts et manufactures*, Paris, Librairie du Dictionnaire des arts et manufactures.

71 Moncel T. de (1859), *Revue des applications de l'électricité en 1857 et 1858*, Paris, Hachette, p. 542 et *La lumière électrique*, 11 octobre 1884, p. 3.

72 Pour exemple, *Nana* bruisse de sonneries électriques.

73 Meilhac H., Halévy L. (1900), *Les sonnettes : comédie*, t. II, Paris, Calman Lévy, p. 357. 15 novembre 1872 au théâtre des Variétés (*Théâtre de Meilhac et Halévy*).

74 Voir *Le Figaro*, par exemple le 27 avril 1878, « Secrétan. Avertisseur électrophonique, brevetés, remplaçant les sonneries Secrétan, 13 place du Pont-Neuf », et le 3 mai 1878 « Boivin, électricité, sonneries électriques, 16 rue de l'Abbaye ». AN, ET/CVIII/1292, mars 1876, Vente par M^{me} Veuve Monroe à M. Mackimon, quittance du 29 juillet 1876 ; AP, Scellés Bordas, factures de Maître et de Léon Cherfils, 1880.

75 AN, ET/CVIII/1292, mars 1876, Vente par M^{me} Veuve Monroe à M. Mackimon 29 juillet 1876, Quittance Vente d'un immeuble rue Lapeyrouse n° 11, XVI^e arrondissement.

76 *Annuaire almanach Bottin-Didot du commerce*, 1880.

77 D'Alq L. (1885), *Le maître et la maîtresse de maison, op. cit.*, p. 48-49 ; Bosc E. (1880), *Dictionnaire raisonné d'architecture...*, *op. cit.*, « Sonnerie », p. 237.

78 Hospitalier E. (1885), *L'électricité dans la maison, op. cit.*, p. 33 ; Lefèvre J. (1889), *L'électricité à la maison*, Paris, Baillièrre et fils, p. 219 et sq. ; Vivarez H. (1901), *Les phénomènes électriques et leurs applications...*, Paris, Carré & Naud, p. 522.

79 Dr Rengade J. (1887), *Les besoins de la vie...*, *op. cit.*, p. 143.

80 Lacroix H. (1901), *Nouveau manuel complet...*, *op. cit.*, p. 168.

81 AN, Fonds Aubry, 95, F. Pierre, entrepreneur, 9 rue Delaborde, « timbre dans la galerie », « règlement échappement » (1900-1901) ; Société anonyme d'électricité et d'automobiles, Mors, 48 rue du Théâtre, Service des installations électriques, 8 rue de la Boétie (17 avril 1902) ; AN, Fonds Pettier, Duval-Lavigne, « serrurier, sonnettes, sonneries électriques et porte-voix », 27 rue de Lille, « fourni et posé un timbre métal poli de 4 fr. », 12 mai 1900 ; Fonds Vimont, avenue Philippe-Auguste ; P. Duclaux, sonneries électriques, porte-voix, cordons électriques et à air, téléphones, 47 rue Mouton-Duvernet, « entretien pour l'année 1911 des sonneries et cordons électriques, 2 cordons électriques pour l'ouverture des portes à distance ; sonneries portes palières dans les étages ; sonneries intérieurs des appartements ; sonneries dans la cuisine avec bouton d'appel dans le salon et une poire dans la salle à manger de chaque appartement / 50 fr. par an » (31 décembre 1911).

82 AN, Fonds Pettier, 80 rue de Prony, « Mémoires des travaux de sonneries électriques exécutés », 19 avril 1906 ; Fonds Vimont, avenue Philippe-Auguste, P. Duclaux, sonneries électriques... Arch. citées ; *La Lumière électrique*, 11 octobre 1884, « tirage à cordon ».

83 *Ibid.*, p. 2.

84 *Ibid.*, p. 57 ; Bosc E. (1880), *Dictionnaire raisonné d'architecture...*, *op. cit.*, « Sonnerie », p. 237 ; Hospitalier E. (1885), *L'électricité dans la maison*, Paris, G. Masson, p. 41, « pédales de parquet pour bureaux et salle à manger ».

85 Baronne Staffe, *Usages du Monde...*, *op. cit.*, p. 123.

86 *Ibid.*, « Les diners intimes », Chapitre V « Les domestiques de haut parage ».

87 *La Lumière électrique*, 1884, p. 87.

88 Gloesner M. (1861), *Traité général des applications de l'électricité*, *op. cit.*, « Section IV, Applications des sonneries électriques aux usages domestiques et à la transmission des signaux de convention ».

89 Dufaux de la Jonchère E. (1883), *Le savoir-vivre...*, *op. cit.*, p. 82.

90 À propos du tableau indicateur, le lecteur pourra consulter la rubrique « Image » de ce numéro qui en décrit le fonctionnement.

91 Figuiet L. (1868), *Les merveilles de la science...*, vol. 2, Paris, Furne, Jouvett et Cie, p. 418-422.

92 *Annuaire almanach Bottin-Didot du commerce*, 1893 – on en dénombre une quarantaine dont Martel & fils, sans garantie du gouvernement, sonneries et signaux à air et électriques, 15 rue de la Chaussée-d'Antin. Voir par exemple, n° 81110, 1868, Pau, Laffon, maître serrurier, « Tableau indicateur pouvant être appliqué aux sonneries ordinaires déjà en place ».

93 AN, ET/CVIII/1292, mars 1876, Vente d'un immeuble rue Lapérouse n° 11, XVI^e arrondissement par la V^{ve} Monroe.

94 AN, ET/LXXVII/803, notaire Fovard, 94 boulevard Haussmann, « Devis descriptif des travaux de diverses natures à exécuter pour la construction des divers immeubles rues Marbeuf, La Trémoille, Clément Marot et Boccador. Détail du Type n° 1 et 2 », 1883.

95 AN, Fonds Aubry, Ernest Burgiard, tapissier-décorateur, 54 rue de Bourgogne, « pose et entretien des tableaux et machines électriques » et pose des « cordons de sonnettes pour les tableaux, chambres de Monsieur, chambre de Mme », février 1902.

96 Voir par exemple les modèles de « Tableau indicateur pour appartements » de la maison Eugène Michel (16 rue Montgolfière à Paris), ne comportent que quatre cases (*Annuaire Bottin-Didot du Commerce*, Paris, 1893).

97 AN, ET/CVIII/1292, mars 1876, Vente d'un immeuble rue Lapérouse n° 11, XVI^e arrondissement par la V^{ve} Monroe.

Pour citer cet article

Référence papier

Manuel Charpy, « Silence intérieur et machineries de la communication au XIX^e siècle », *Socio-anthropologie*, 41 | -1, 23-38.

Référence électronique

Manuel Charpy, « Silence intérieur et machineries de la communication au XIX^e siècle », *Socio-anthropologie* [En ligne], 41 | 2020, mis en ligne le 25 juin 2020, consulté le 21 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/6561> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.6561>

Auteur

Manuel Charpy

Manuel Charpy est chargé de recherche au CNRS. Ses recherches portent sur le monde des objets et des images et leur rôle dans la construction des identités sociales en Europe, aux États-Unis, en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. Il travaille en particulier sur l'histoire de la culture matérielle de la bourgeoisie parisienne, des usages du portrait, de la publicité, de l'histoire des techniques au quotidien, et sur l'histoire du vêtement et de la mode, et notamment du commerce et de la consommation de la fripe, de la confection industrielle et du vêtement en situation coloniale, en particulier au

Congo. Il a créé en 2015, avec Patrice Verdière, la revue *Modes pratiques*. Revue d'histoire du vêtement et de la mode. Il enseigne l'histoire dans les universités et les écoles d'arts appliqués et est directeur du laboratoire InVisu (CNRS/INHA).

Articles du même auteur

Commander en silence. Quelques brevets de tableaux domestiques [Texte intégral]

Paru dans *Socio-anthropologie*, 41 | 2020

La veste retournée [Texte intégral]

Conversions, retournements et détournements dans le vêtement de seconde main au XIX^e siècle

Paru dans *Socio-anthropologie*, 30 | 2014

Droits d'auteur



Socio-Anthropologie est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.